

Grille tarifaire

Transport adapté

Tarifs en vigueur le 1^{er} octobre 2022



Introduction

Depuis 2021, l'ARTM implante sur son territoire une refonte tarifaire. Ce projet vise à simplifier et à harmoniser la tarification des services de transport collectif régulier et adapté du territoire métropolitain.

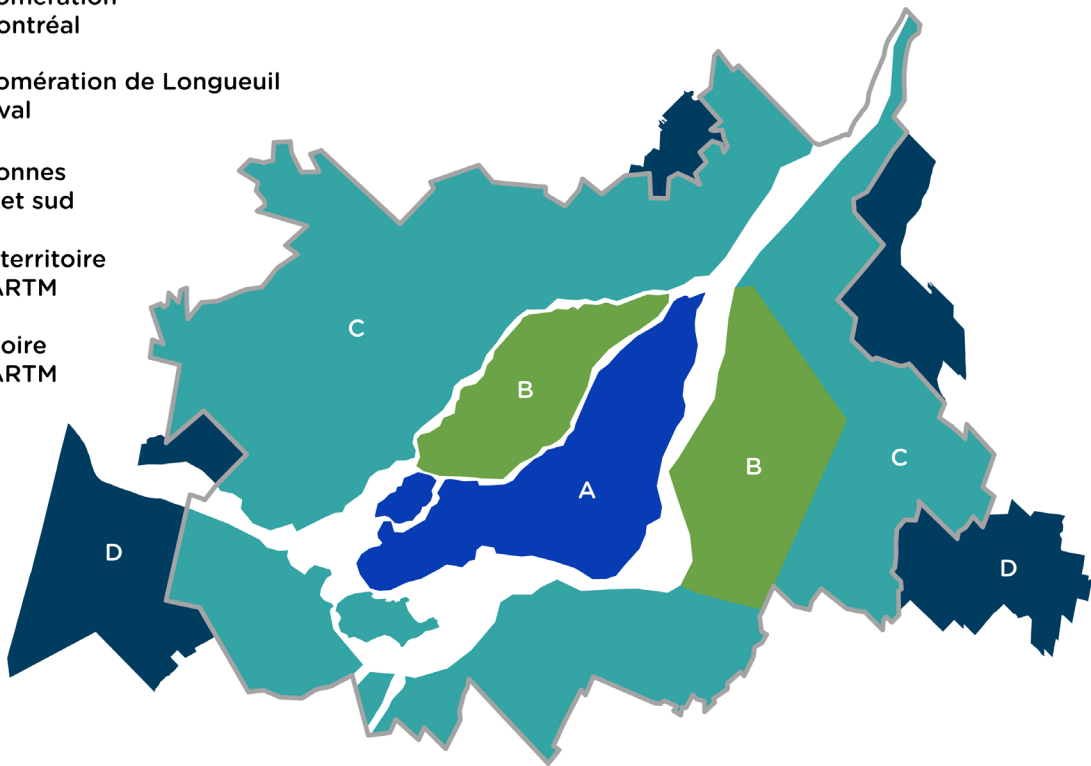
Voici les informations dont vous avez besoin pour trouver le bon titre de transport pour votre déplacement.

1. Identifiez votre zone de départ et votre zone d'arrivée

Il existe 4 zones tarifaires.

Il est possible de confirmer la zone tarifaire de votre municipalité en consultant le [tableau en annexe](#) de cette grille tarifaire.

- A** . Agglomération de Montréal
- B** . Agglomération de Longueuil et Laval
- C** . Couronnes nord et sud
- D** . Hors territoire de l'ARTM
- . Territoire de l'ARTM



2. Choisissez le titre de transport approprié à votre déplacement

Votre titre de transport doit être valide dans votre zone de départ, la ou les zone(s) que vous traversez, ainsi que votre zone d'arrivée, de même qu'à bord du ou des mode(s) de transport emprunté(s).

Les nouveaux titres **Tous modes**, **Bus** et **Bus hors territoire** permettent de se déplacer sur l'ensemble du territoire métropolitain :



Les titres **Tous modes** permettent d'utiliser tous les modes de transport dans et entre les zones identifiées.

Exemple : Un titre **Tous modes AB** vous permettra de vous déplacer à bord de tous les modes de transport circulant entre Montréal (zone A) et Laval (zone B).



Le titre **Bus** permet d'utiliser les services de transport adapté dans et entre les zones B et C situées sur une même rive.

Le titre **Bus hors territoire** permet d'utiliser les services de transport adapté dans et entre les zones B, C et D situées sur une même rive.



Bon à savoir

La grille tarifaire présente également d'autres titres de transport. Ceux-ci permettent une utilisation moins flexible des services de transport adapté, car ils sont limités à des secteurs ou des modes spécifiques.

Pour me déplacer dans la zone A

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans. L'application des modalités entourant la gratuité des enfants dans le transport adapté doit respecter la *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec, puisque des conditions s'appliquent.

Titre de transport	Ordinaire	Réduit ¹ 6-11 ans 12-17 ans	Réduit ¹ Étudiant 18 ans +	Réduit ¹ 65 ans +
À bord des véhicules du transport adapté				
Comptant à bord (monnaie exacte requise) ³	3,25 \$	2,00 \$		1,00 \$
À bord de tous les modes de transport (bus, métro, train, REM, véhicules du transport adapté)				
1 passage, Tous modes A (support magnétique)	3,50 \$	2,50 \$		1,25 \$
Hebdo, Tous modes A (du lundi au dimanche) ²	29,00 \$	17,50 \$		8,75 \$
Mensuel, Tous modes A ²	94,00 \$	56,50 \$	56,50 \$	28,25 \$
4 mois, Tous modes A ²		220,00 \$	220,00 \$	110,00 \$

1. Pour bénéficier du tarif réduit, certaines conditions s'appliquent.
2. Ce titre est également accepté dans certaines navettes fluviales.
3. Pour connaître les modalités de correspondance liées au paiement de votre déplacement à bord du véhicule de transport adapté, veuillez vous renseigner auprès de votre organisme de transport.

Pour me déplacer dans la zone B

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans. L'application des modalités entourant la gratuité des enfants dans le transport adapté doit respecter la *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec, puisque des conditions s'appliquent.

Gratuit pour les résidents de Laval âgés de 65 ans et plus dans le réseau de la STL.

Titre de transport	Ordinaire	Réduit ¹ 6-11 ans 12-17 ans	Réduit ¹ Étudiant 18 ans +	Réduit ¹ 65 ans +
À bord des véhicules du transport adapté				
Comptant à bord (monnaie exacte requise) ³	3,25 \$	2,00 \$		2,00 \$
1 passage (support papier)	3,50 \$	2,50 \$		2,50 \$
Mensuel, Bus (valide pour les déplacements entre les zones B et C)	105,00 \$	63,00 \$	63,00 \$	63,00 \$
Mensuel, Bus hors territoire (valide pour les déplacements entre les zones B, C et D)	105,00 \$	63,00 \$	63,00 \$	63,00 \$
Autres titres – Agglomération de Longueuil				
Mensuel, Accès 65 hors pointe ⁴				31,75 \$
Autres titres – Laval				
HORIZON 65+ (résidents de Laval âgés de 65 ans et plus)				0,00 \$
Mensuel, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier		18,60 \$		
XTRA (juillet et août)		71,00 \$		71,00 \$
À bord de tous les modes de transport (bus, métro, train, REM, véhicules du transport adapté)				
Mensuel, Tous modes AB ²	150,00 \$	90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$

1. Pour bénéficier du tarif réduit, certaines conditions s'appliquent.
2. Ce titre est également accepté dans les navettes fluviales.
3. Pour connaître les modalités de correspondance liées au paiement de votre déplacement à bord du véhicule de transport adapté, veuillez vous renseigner auprès de votre organisme de transport.
4. Ce titre est offert gratuitement aux aînés des villes suivantes : Longueuil, Brossard et Boucherville. Les résidents de la ville de Saint-Lambert peuvent également bénéficier de la gratuité du tarif. Accès 65 hors pointe. Certaines conditions s'appliquent.

Pour me déplacer entre les zones A et B

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans. L'application des modalités entourant la gratuité des enfants dans le transport adapté doit respecter la *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec, puisque des conditions s'appliquent.

Titre de transport	Ordinaire	Réduit ¹ 6-11 ans 12-17 ans	Réduit ¹ Étudiant 18 ans +	Réduit ¹ 65 ans +
À bord des véhicules du transport adapté				
Comptant à bord (monnaie exacte requise) ³	4,25 \$	2,75 \$		2,75 \$
1 passage (support papier ou magnétique)	4,50 \$	3,00 \$		3,00 \$
À bord de tous les modes de transport (bus, métro, train, REM, véhicules du transport adapté)				
Mensuel, Tous modes AB ²	150,00 \$	90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$

1. Pour bénéficier du tarif réduit, certaines conditions s'appliquent.
2. Ce titre est également accepté dans les navettes fluviales.
3. Pour connaître les modalités de correspondance liées au paiement de votre déplacement à bord du véhicule de transport adapté, veuillez vous renseigner auprès de votre organisme de transport.

Pour me déplacer dans et entre les zones C et D

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans. L'application des modalités entourant la gratuité des enfants dans le transport adapté doit respecter la *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec, puisque des conditions s'appliquent.

Gratuit en tout temps pour les déplacements dans et entre les municipalités de Carignan, Chambly, Marieville et Richelieu (secteur anciennement desservi par Handi-Bus).

Gratuit pour les déplacements à l'intérieur de la Ville de Saint-Jérôme.

Gratuit pour les résidents de la MRC L'Assomption âgés de 65 ans et plus dans le réseau du secteur L'Assomption.

Gratuit pour les résidents de Terrebonne et Mascouche âgés de 65 ans et plus dans le réseau du secteur Terrebonne-Mascouche.

Titre de transport	Ordinaire	Réduit ¹ 6-11 ans 12-17 ans	Réduit ¹ Étudiant 18 ans +	Réduit ¹ 65 ans +
À bord des véhicules du transport adapté				
Comptant à bord (monnaie exacte requise) ³	3,25 \$	2,00 \$		2,00 \$
1 passage (support papier)	3,50 \$	2,50 \$		2,50 \$
Mensuel, Bus (valide pour les déplacements entre les zones B et C)	105,00 \$	63,00 \$	63,00 \$	63,00 \$
Mensuel, Bus hors territoire (valide pour les déplacements entre les zones B, C et D)	105,00 \$	63,00 \$	63,00 \$	63,00 \$
Autres titres – Couronne nord - Secteur L'Assomption (valide également pour L'Épiphanie)				
Platine, interne (résidents de la MRC L'Assomption âgés de 65 ans et plus)				0,00 \$
Mensuel, interne	71,50 \$	42,00 \$	42,00 \$	42,00 \$
Autres titres – Couronne nord - Secteur Terrebonne-Mascouche				
Gratuité interne (résidents de Terrebonne et Mascouche, âgés de 65 ans et plus)				0,00 \$
Mensuel, interne	78,00 \$	46,50 \$	46,50 \$	46,50 \$
Passe Futée - Cégep de Terrebonne, interne		20,75 \$	20,75 \$	
Passe Futée - Cégep de Terrebonne, interne et externe		89,75 \$	89,75 \$	
Éco-passe, interne et externe (valide du 23 juin au 31 août)		54,50 \$	54,50 \$	

1. Pour bénéficier du tarif réduit, certaines conditions s'appliquent.
3. Pour connaître les modalités de correspondance liées au paiement de votre déplacement à bord du véhicule de transport adapté, veuillez vous renseigner auprès de votre organisme de transport.

Pour me déplacer dans et entre les zones C et D (suite)

Titre de transport	Ordinaire	Réduit ¹ 6-11 ans 12-17 ans	Réduit ¹ Étudiant 18 ans +	Réduit ¹ 65 ans +
À bord des véhicules du transport adapté (suite)				
Autres titres – Couronne sud - Secteur anciennement desservi par Transports Accès				
Mensuel, zone locale	88,50 \$			
Mensuel, École Contact			95,00 \$	
Autres titres – Couronne sud - Secteur Vallée-du-Richelieu				
Estival VIVArta (juin, juillet et août)	204,00 \$			
À bord de tous les modes de transport (bus, métro, train, REM, véhicules du transport adapté)				
Mensuel, Tous modes ABC ²	184,00 \$	110,00 \$	110,00 \$	110,00 \$
Mensuel, Tous modes ABCD ^{2, 4}	255,00 \$	153,00 \$	153,00 \$	153,00 \$
Mensuel, TRAM 4 ²	166,00 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$
Mensuel, TRAM 6 Sainte-Martine ou Marieville ²	229,00 \$	138,00 \$	138,00 \$	138,00 \$

1. Pour bénéficier du tarif réduit, certaines conditions s'appliquent.
2. Ce titre est également accepté dans les navettes fluviales.
4. Ce titre est également accepté pour les déplacements à destination de Joliette ou de Granby.

Pour me déplacer entre les zones B, C et D

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans. L'application des modalités entourant la gratuité des enfants dans le transport adapté doit respecter la *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec, puisque des conditions s'appliquent.

Titre de transport	Ordinaire	Réduit ¹ 6-11 ans 12-17 ans	Réduit ¹ Étudiant 18 ans +	Réduit ¹ 65 ans +
À bord des véhicules du transport adapté				
Comptant à bord (monnaie exacte requise) ³	3,25 \$	2,00 \$		2,00 \$
1 passage (support papier)	3,50 \$	2,50 \$		2,50 \$
Mensuel, Bus (valide pour les déplacements entre les zones B et C)	105,00 \$	63,00 \$	63,00 \$	63,00 \$
Mensuel, Bus hors territoire (valide pour les déplacements entre les zones B, C et D)	105,00 \$	63,00 \$	63,00 \$	63,00 \$
Autres titres – Couronne nord - Secteur Terrebonne-Mascouche				
Passe Futée – Cégep de Terrebonne, interne et externe		89,75 \$	89,75 \$	
Éco-passe, interne et externe (valide du 23 juin au 31 août)		54,50 \$	54,50 \$	
À bord de tous les modes de transport (bus, métro, train, REM, véhicules du transport adapté)				
Mensuel, Tous modes ABC ²	184,00 \$	110,00 \$	110,00 \$	110,00 \$
Mensuel, Tous modes ABCD ²	255,00 \$	153,00 \$	153,00 \$	153,00 \$
Mensuel, TRAM 4 ²	166,00 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$
Mensuel, TRAM 6 Sainte-Martine ou Marieville ²	229,00 \$	138,00 \$	138,00 \$	138,00 \$

1. Pour bénéficier du tarif réduit, certaines conditions s'appliquent.
2. Ce titre est également accepté dans les navettes fluviales.
3. Pour connaître les modalités de correspondance liées au paiement de votre déplacement à bord du véhicule de transport adapté, veuillez vous renseigner auprès de votre organisme de transport.

Pour me déplacer entre les zones A, B et C

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans. L'application des modalités entourant la gratuité des enfants dans le transport adapté doit respecter la *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec, puisque des conditions s'appliquent.

Titre de transport	Ordinaire	Réduit ¹ 6-11 ans 12-17 ans	Réduit ¹ Étudiant 18 ans +	Réduit ¹ 65 ans +
À bord des véhicules du transport adapté				
Comptant à bord (monnaie exacte requise) ³	5,50 \$	3,75 \$		3,75 \$
À bord de tous les modes de transport (bus, métro, train, REM, véhicules du transport adapté)				
Mensuel, Tous modes ABC ²	184,00 \$	110,00 \$	110,00 \$	110,00 \$
Mensuel, TRAM 4 ²	166,00 \$	99,50 \$	99,50 \$	99,50 \$

1. Pour bénéficier du tarif réduit, certaines conditions s'appliquent.
2. Ce titre est également accepté dans les navettes fluviales.
3. Pour connaître les modalités de correspondance liées au paiement de votre déplacement à bord du véhicule de transport adapté, veuillez vous renseigner auprès de votre organisme de transport.

Pour me déplacer entre les zones A, B, C et D

Gratuit en tout temps pour les enfants de 11 ans et moins, si accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui en assume la surveillance. Cette personne doit avoir un titre de transport valide et ne peut pas accompagner plus de 5 enfants âgés de 6 à 11 ans. L'application des modalités entourant la gratuité des enfants dans le transport adapté doit respecter la *Politique d'admissibilité au transport adapté* du ministère des Transports du Québec, puisque des conditions s'appliquent.

Titre de transport	Ordinaire	Réduit ¹ 6-11 ans 12-17 ans	Réduit ¹ Étudiant 18 ans +	Réduit ¹ 65 ans +
À bord des véhicules du transport adapté				
Comptant à bord (monnaie exacte requise) ^{3, 4}	7,75 \$	5,25 \$		5,25 \$
À bord de tous les modes de transport (bus, métro, train, REM, véhicules du transport adapté)				
Mensuel, Tous modes ABCD ^{2, 4}	255,00 \$	153,00 \$	153,00 \$	153,00 \$
Mensuel, TRAM 6 Sainte-Martine ou Mariville ²	229,00 \$	138,00 \$	138,00 \$	138,00 \$

1. Pour bénéficier du tarif réduit, certaines conditions s'appliquent.

2. Ce titre est également accepté dans les navettes fluviales.

3. Pour connaître les modalités de correspondance liées au paiement de votre déplacement à bord du véhicule de transport adapté, veuillez vous renseigner auprès de votre organisme de transport.

4. Ces titres sont également acceptés pour les déplacements à destination de Joliette ou de Granby.

Modalités tarifaires

Le Règlement sur les conditions au regard de la possession et de l'utilisation des titres de transport pour les services de transport collectif de la région métropolitaine (A-33.3, R.3 (2022)) établit notamment les conditions suivantes quant à la possession et l'utilisation des titres de transport pour l'accès aux services de transport en commun de la région métropolitaine.

Tous les titres de transport sont assujettis à la Politique relative aux remboursements et aux échanges de titres de transport de l'Autorité régionale de transport métropolitain.

Âge ou statut	Conditions	Tarifs
Enfant (0 à 5 ans)	L'enfant doit être accompagné d'une personne âgée d'au moins 14 ans en assumant la surveillance et qui a acquitté son droit de passage.	Gratuit
Enfant (6 à 11 ans)	L'enfant doit être accompagné d'une personne âgée d'au moins 14 ans en assumant la surveillance et qui a acquitté son droit de passage. Maximum de 5 enfants de 6-11 ans par personne accompagnatrice.	Gratuit
Enfant (6 à 15 ans)	Pour bénéficier du tarif réduit, l'enfant doit être âgé de 6 à 15 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et posséder une carte OPUS avec photo. Coût de la carte OPUS : Enfant de 6 à 11 ans : 6,00 \$ Enfant de 12 à 15 ans : 15,00 \$	Réduit
Étudiant (16 ans et plus)	L'étudiant âgé de 16 à 64 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours, inscrit en tant qu'étudiant à temps plein, dans une institution scolaire reconnue par le ministère de l'Éducation (MEQ) ou le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et qui possède une carte OPUS avec photo. Coût de la carte OPUS : 15,00 \$	Réduit
Personne âgée de 16 à 64 ans	Toute personne âgée de 16 à 64 ans qui n'est pas aux études à temps plein et qui ne possède pas de carte OPUS avec photo. Coût de la carte OPUS : 6,00 \$	Ordinaire
Aîné (65 ans et plus)	Toute personne âgée de 65 ans et plus, et qui possède une carte OPUS avec photo. Coût de la carte OPUS : 15,00 \$	Réduit
Accompagnateur d'une personne handicapée	L'accompagnateur d'une personne handicapée voyage gratuitement lorsque cette dernière présente : • au réseau régulier, sa carte d'accompagnement délivrée par un OTC; • au réseau régulier, sa carte d'admission aux services de transport adapté délivrée par un OTC ou sa carte OPUS sur laquelle est encodée cette admission au transport adapté. La personne qui accompagne un usager des services de transport adapté ayant un statut d'accompagnement obligatoire ou aux fins de familiarisation, établi par le comité d'admission au transport adapté est exempté d'acquitter son droit de passage.	Gratuit
Policiers et pompiers en uniforme	Les policiers et pompiers en uniforme sont admis gratuitement à bord des services de transport collectif.	Gratuit

Liste des municipalités par zone tarifaire

ZONE A	
Agglomération de Montréal	
Baie-D'Urfé	Montréal
Beaconsfield	Montréal-Est
Côte-Saint-Luc	Montréal-Ouest
Dollard-des-Ormeaux	Mont-Royal
Dorval	Pointe-Claire
Hampstead	Sainte-Anne-de-Bellevue
Kirkland	Senneville
L'Île-Dorval	Westmount

ZONE B	
Agglomération de Longueuil	
Boucherville	Longueuil
Brossard	Saint-Bruno-de-Montarville
Greenfield Park	Saint-Hubert
LeMoyne	Saint-Lambert
Laval	
Laval	

ZONE C	
Couronne nord	
Blainville	Repentigny
Boisbriand	Rosemère
Bois-des-Filion	Sainte-Anne-des-Plaines
Charlemagne	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Deux-Montagnes	Sainte-Thérèse
L'Assomption	Saint-Eustache
Lorraine	Saint-Jérôme
Mascouche	Saint-Joseph-du-Lac
Mirabel	Saint-Sulpice
Oka	Terrebonne
Pointe-Calumet	

Liste des municipalités par zone tarifaire (suite)

ZONE C (suite)	
Couronne sud	
Beauharnois	Pincourt
Beloeil	Pointe-des-Cascades
Calixa-Lavallée	Richelieu
Candiac	Saint-Amable
Carignan	Saint-Basile-le-Grand
Chambly	Saint-Constant
Châteauguay	Sainte-Catherine
Contrecoeur	Sainte-Julie
Delson	Saint-Jean-Baptiste
Hudson	Saint-Lazare
La Prairie	Saint-Mathias-sur-Richelieu
Léry	Saint-Mathieu
Les Cèdres	Saint-Mathieu-de-Beloeil
L'Île-Perrot	Saint-Philippe
McMasterville	Terrasse-Vaudreuil
Mercier	Varennnes
Mont-Saint-Hilaire	Vaudreuil-Dorion
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Vaudreuil-sur-le-Lac
Otterburn Park	Verchères

ZONE D	
Hors territoire (nord)	
L'Épiphanie	Saint-Placide
Hors territoire (sud)	
Marieville	Saint-Charles-sur-Richelieu
Pointe-Fortune	Saint-Clet
Rigaud	Sainte-Justine-de-Newton
Rougemont	Saint-Marc-sur-Richelieu
Sainte-Angèle-de-Monnoir	Sainte-Marthe
Saint-Antoine-Sur-Richelieu	Très-Saint-Rédempteur
Saint-Césaire	